



Pourquoi ce document ?

Les Nations Unies et leurs États membres ont pris, depuis de nombreuses années, la mesure du problème que représentent les accidents de la circulation pour la réalisation des objectifs de santé et de développement.

Néanmoins, ce n'est qu'au cours des dix dernières années que cette question a obtenu la place qu'elle mérite parmi les préoccupations de santé et de développement les plus pressantes dans le monde. Après la première Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, accueillie par le Gouvernement de la Fédération de Russie en novembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a officiellement proclamé une Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 en mars 2010.

Ce document donne quelques informations importantes sur la Décennie et le rôle de l'OMS.

[Télécharger](#)